

Division des personnels

Angoulême, le 12 mars 2025

Affaire suivie par :
David CHAGNEAUD
Martine DOMAIN

Le Directeur académique des Services
de l'Éducation nationale de la Charente

Contacts :

05.17.84.01.57

05.17.84.01.56

@ : personnels16@ac-poitiers.fr

à

Mesdames et Messieurs
les instituteurs et professeurs des écoles

Cité administrative du Champ de Mars
Bâtiment B
Rue Raymond Poincaré
16023 Angoulême cedex

s/c de Mesdames et Messieurs les IEN

Note de service DIPER – Postes à profil - MVT1D-2025

Objet : Candidatures sur postes à profil – Rentrée scolaire 2025

Les opérations annuelles de mobilité intra-départementale des professeurs des écoles démarreront au début du mois d'avril. Parmi les postes vacants, certains emplois sont dits à profil afin de tenir compte de leurs spécificités et nécessitent un traitement particulier, en amont de la procédure informatisée.

La présente note de service vise à porter à votre connaissance la liste générique des postes concernés (annexe 1) et vous informer des modalités pratiques de candidature et d'affectation.

Au titre de la prochaine rentrée scolaire les postes suivants sont vacants (fiches de poste en annexe 2 à 4) et donc ouverts à candidature :

- Conseiller pédagogique départemental EPS
- Conseiller pédagogique TICE – Circonscription de Cognac
- Direction EPPU Alphonse Daudet à Fléac
- **Brigade d'appui départemental** – Circonscription de Confolens (Chasseneuil)
- **Brigade d'appui départemental** – Circonscription Angoulême Sud (Barbezieux)

Les candidatures devront contenir une lettre de motivation et un CV enrichi, transmis au secrétariat de circonscription d'affectation pour recueil du visa de l'IEN au plus tard le 20 mars prochain.

Après examen des candidatures, des entretiens auront lieu devant une commission départementale spécifique, prévue le **25 mars (fin d'après-midi)** et la journée du 26 mars.

Cette commission, après avoir apprécié la capacité d'écoute et d'échange, les connaissances didactiques et pédagogiques, ainsi que l'analyse des situations professionnelles présentées, rendra un avis favorable avec classement ou défavorable sur chacun des candidats reçus.

L'ensemble des candidats sera informé de la suite donnée à sa candidature.

Le candidat retenu, s'il ne détient pas le titre afférent aux missions du poste, devra s'engager dans la préparation de celui-ci.

Les nominations sur ces postes s'effectueront hors mouvement, à titre définitif, ou, à défaut de la détention du titre attendu, à titre provisoire.

La division des personnels reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Pour le Directeur académique
de Charente,
et par délégation,
la Secrétaire générale,


Corinne GRIZON